



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 21 février 2022

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DIFFICILES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

Actualisation de la situation météorologique sur l'ensemble du département.

Météo-France place le département de la Seine-Maritime en **vigilance jaune** vent violent et jaune vagues-submersion marine jusqu'à 18h.

Le département de la Seine-Maritime va subir les effets d'un renforcement du vent dans la deuxième partie de la matinée sur le littoral. Cet épisode connaîtra une baisse d'intensité dans l'après-midi, avec des vents pouvant atteindre 90 Km/h sur les côtes et 80 Km/h dans les terres.

Sur le littoral, le risque de vagues-submersion marine atteint son pic en milieu d'après-midi, lors de la pleine mer, avec un risque de projections de galets.

Les ponts de Tancarville et de Brotonne, fermés ce week-end, sont réouverts à la circulation depuis 9h ce matin.

La réouverture du pont de Normandie est prévue à 10h ce matin.

Concernant le bilan de cet épisode, aucun fait majeur n'a été recensé sur le réseau autoroutier du département. Le réseau secondaire a cependant été impacté sur une dizaine de tronçons (routes encombrées par des débris, la chute d'arbres ou de poteaux de télécommunication...).

Pierre-André Durand, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, appelle les seinomarsins à maintenir leur vigilance et à respecter les consignes de sécurité et conseils de comportements suivants :

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

Les conséquences possibles des vents violents

- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.
- Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.
- Des branches d'arbre risquent de se rompre et des arbres peuvent être arrachés.
- Les véhicules peuvent être déportés.
- La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Conseils de comportement :

- Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral.
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.

Habitants du bord de mer ou le long d'un estuaire :

- Fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer.
- Protégez vos biens susceptibles d'être inondés ou emportés.
- Prévoyez des vivres et du matériel de secours.
- Surveillez la montée des eaux et tenez-vous informé auprès des autorités.

Plaisanciers :

- Ne prenez pas la mer.
- Ne pratiquez pas de sport nautique.
- Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord. Ne laissez rien à bord qui pourrait provoquer un sur accident.

Professionnels de la mer :

- Evitez de prendre la mer.
- Soyez prudents, si vous devez sortir.
- A bord, portez vos équipements de sécurité (gilets,..).

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

Baigneurs, plongeurs, pêcheurs ou promeneurs :

- Ne vous mettez pas à l'eau, ne vous baignez pas
- Ne pratiquez pas d'activités nautiques de loisir.
- Soyez particulièrement vigilants, ne vous approchez pas du bord de l'eau même d'un point surélevé (plage, falaise).
- Eloignez-vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, fronts de mer).

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex